



Madame, Monsieur,

Votre habitation ou ses dépendances abritent peut-être des hirondelles !

Dans le cadre de l'Enquête Hirondelles, menée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans plusieurs départements dont les Pyrénées-Atlantiques, du 10 juin au 10 juillet 2023, le groupe de bénévoles local a observé des hirondelles autour de chez-vous.

Nous souhaiterions savoir si des nids (même détruits) sont présents chez vous et pouvoir les comptabiliser.

Leur découverte au cours de l'enquête va aider la LPO à mieux les connaître.

Pourquoi une telle enquête ?

Des études coordonnées par le Muséum national d'Histoire naturelle révèlent un dramatique déclin des effectifs des deux espèces d'hirondelles. **En France, ces dix dernières années, les populations ont chuté de 33 % pour l'Hirondelle de fenêtre et de 41 % pour l'Hirondelle rustique** (source MNHN-LPO 2019). Les causes de ce déclin sont multiples et les changements des pratiques culturelles et architecturales sont notamment impliqués. Pour tenter de mieux connaître et faire connaître les hirondelles, la LPO recherche et suit depuis 2012 de nombreuses populations en Nouvelle-Aquitaine, notamment avec l'aide de ses bénévoles.

Votre habitation (ou dépendances) accueille des hirondelles ?

Pouvez-vous contacter le bénévole référent par mail ou téléphone :

Adresse email : christine.dublauc@orange.fr

Téléphone : 06.77.98.44.49

Vous envisagez des travaux qui pourraient perturber les populations d'hirondelles ?

Si vous envisagez des travaux pouvant perturber les hirondelles ou fragiliser leurs nids, **contactez-nous !** Nous vous conseillerons pour trouver des solutions permettant de concilier les travaux et la présence de ces oiseaux. En effet, au nom de la biodiversité si malmenée de nos jours, il est important de pérenniser la nidification des hirondelles chez vous !

Surtout ne détruisez pas leurs nids, eux aussi sont protégés ! La loi punit de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende la destruction d'un nid d'hirondelles !

Nous vous remercions pour votre cohabitation avec ces symboliques oiseaux si fragiles !

LPO Pyrénées-Atlantiques

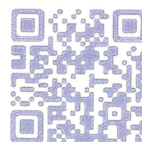
Téléphone : 07 66 25 74 88

E-mail : alexis.minano@lpo.fr

www.lpo.fr/lpo.aquitaine

L'équipe de la LPO

Participez à l'enquête hirondelles aux côtés de la LPO et découvrez les rapports des communes suivies



bit.ly/enquetehirondelles

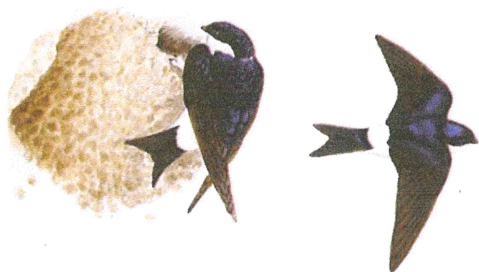
Mieux connaître les hirondelles !

Présentes sur notre planète depuis environ trente-cinq millions d'années, les hirondelles appartiennent à la famille des Hirundinidés composée de 79 espèces dont 5 se reproduisent en France. Leur régime insectivore permet d'éliminer naturellement beaucoup d'insectes volants. Les espèces européennes sont migratrices : après avoir traversé la Méditerranée, elles hivernent en Afrique équatoriale. Exception faite pour l'Hirondelle de rochers qui est relativement sédentaire en France et hiverne en Espagne et dans notre pays.

Les hirondelles, oiseaux particulièrement menacés, sont protégées. Il s'agit d'une espèce non chassable dont la destruction des nids est interdite (loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, dernier arrêté ministériel du 29/10/2009)

La Nouvelle-Aquitaine accueille deux espèces nicheuses sur les bâtiments :

L'Hirondelle de fenêtre
Delichon urbicum



L'Hirondelle rustique
Hirundo rustica



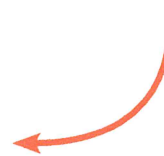
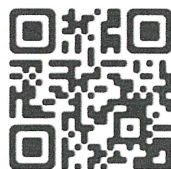
Mais aussi, presque une Hirondelle... Le Martinet noir !

Le Martinet noir, également protégé, n'est pas de la même famille que les hirondelles. Il se distingue par un plumage plus sombre et des ailes étroites en forme de faux. Champion de haute voltige, il est spécialement adapté à une vie dans les airs où il passe la majorité de sa vie. Lui aussi est un migrateur !

Le Martinet noir
Apus apus



Pour en savoir plus, découvrez comment cohabiter avec les hirondelles grâce à des conseils, des points juridiques et une vidéo de Colocataires sauvages



bit.ly/cohabiterhirondelles_LPO